

Assemblée générale du F.S.E. du lundi 7 octobre 2019

Les personnes présentes :

- parents d'élèves : Mme Reinier, Mme Sauvestre, Mme Dion, M Fontaine, Mme Bourguignon, Mme Gagnot, Mme Plaux.
- élèves : Noëline Parry, Hugo Sauvestre, Mélanie Reinier, Marie Fontaine.
- membres de l'équipe éducative : Mme Bernet, Mme Trabattoni, Mme Treuillier, Mme Tararan.
- Personnes excusées : Mme Champigny et Mme Léostic.

1- Rappel de ce qu'est le F.S.E. :

Le Foyer Socio-Éducatif est une association loi 1901 qui réunit parents, membres du personnel du collège et élèves ayant pour but d'aider les élèves à participer à autant de projets éducatifs que possible, en finançant tout ou partie de la participation demandée : sorties, voyages, clubs (proposés par les élèves ou les professeurs), cross inter-établissements, intervenants (sur les contes, la poésie), etc..

Étant aussi une association à but non lucratif, le FSE permet également aux élèves et à leurs familles de bénéficier de tarifs préférentiels pour les fournitures scolaires, actions pour lesquelles le FSE n'obtient aucun bénéfice. Il y a un aspect « social » dans le sens où il y a une aide qui peut être apportée aux familles sur certaines actions (au niveau financier).

Le F.S.E. est d'une certaine manière la continuité de la Coopérative Scolaire de l'école primaire.

Pour fonctionner, il a besoin de l'aide des parents (souvent simplement de façon ponctuelle) et, financièrement, des cotisations, subventions des mairies et autres actions telles que la tombola, la vente de chocolats, de photos et de gâteaux lors de diverses manifestations.

2- Les cotisations :

Nous avons reçu 105 cotisations sur 114 familles dont 5 enseignants pour une recette de 630 €.

Le syndicat inter communal nous a versé 300 €.

3- Activités :

Un club maths sera animé par Mme Bernet le jeudi où seront proposées diverses activités :

- des constructions géométriques sur papier et/ou sur ordinateur,
- des constructions de mandalas
- des activités manuelles liées aux mathématiques
- création de jeux sur Scratch (programmation)
- des jeux de société en lien avec les mathématiques

Une carte de membres des clubs sera réalisée pour faciliter le passage au restaurant scolaire.

La salle du FSE sera également ouverte les lundis et vendredis entre 13h et 14h où les élèves auront la possibilité de jouer aux jeux de société, création d'articles pour le marché de Noël ou bricolage divers en fonction des demandes des élèves.

Le baby-foot et de tennis de table (dont la roue sera réparée prochainement) sont accessibles aux élèves à la pause méridienne.

4- Actions :

– **Les photos :** Elles ont eu lieu le lundi 2 septembre et incluent une photo de classe et une photo individuelle. La pochette complète est restée au prix de 12 €. L'action est en cours.

– **La vente de chocolats :** actuellement en cours.

Pour l'instant, 184 commandes contre 160 l'an passé ce qui représente un bénéfice d'environ 1900 € équivalent à l'an passé.

- **La soirée karaoké** : qui aura lieu le vendredi 18 octobre à la salle des fêtes de Tournon-Saint-Martin. Associer à cette soirée, la vente de nourritures et de bouteilles de COOKIES (à 5 euros). L'ensemble des bénéfices seront utilisés au profit du voyage en Angleterre organisée par Mme Treuillier et les élèves de 3^{ème}. L'objectif est aussi de se regrouper pour passer une bonne soirée ensemble (élèves, parents, enseignants et personnes de l'extérieur). Sera également présent un stand de maquillage avec une boîte à cagnotte avec don libre.
- **Le marché de Noël** : Il aura lieu le samedi 30 novembre à la maison de retraite de Tournon-Saint-Martin. Seront vendus des kits de riz au lait, diverses créations d'élèves et de parents (boîtes en carton, bougeoirs, cadres photos, ...). Cette action sera au profit du voyage des 4^{èmes} à Paris.
- **La vente de gâteaux et boissons** : elle aura lieu lors des portes ouvertes.
- **Action à définir**. Les élèves actuellement en 4^{ème} avec l'aide de leur professeur M. Daurat devraient aussi organiser une action pour financer leur voyage en Espagne, voyage qui aura lieu en 2021.
- Une autre action pourra être organisée par les élèves, action à l'initiative des membres du FSE, des élèves, des parents ou des professeurs d'EPS.

5- Les voyages :

A cette date, 4 voyages au cours de l'année scolaire 2019-2020 auront lieu : un en Angleterre pour les élèves de 3^{ème}, un autre à Paris pour les élèves de 4^{ème}, un séjour au ski pour les élèves de 5^{ème} et enfin à Lacanau pour les élèves de 5^{ème} inscrits à l'option APPN.

- Paris : Le don du FSE s'élèverait à 20 € par élève où viendra se rajouter les bénéfices du marché de Noël.
- Séjour au ski et à Lacanau : don du FSE est de 20 € par élève
- Angleterre : don du FSE est de 45 € par élève où viendra se rajouter les bénéfices des bouteilles SOS cookies et de la soirée karaoké.

6- Les projets :

A la demande des élèves, un ou plusieurs achats pourraient être réalisés.

- Un panier de Basket transportable peut être acheté à Decathlon pour 300 euros.
- Les buts ou mini-butts entre 50 à 200 euros en fonction de la qualité.
- Les poufs, le prix s'élève de 150 à 300 euros en fonction des normes de sécurité à respecter.

Les éléments seront portatifs pour des questions d'entretien.

La salle du FSE a pu être aménagée notamment grâce à du mobilier récupéré du bureau de Mme Dupin.

7- Propositions diverses pour récolter des fonds cette année et impliquer les élèves.

Aucune action supplémentaire n'a été proposée.

8- Renouvellement du bureau :

Les membres du bureau en poste pour cette nouvelle année scolaire sont :

- Présidente** : Mme Plaux.
- Secrétaire** : Mme Trabattoni
- Vice-secrétaire** : Mme Tararan
- Trésorière** : Mme Bernet
- Vice-trésorière** : Marie Fontaine